



Association des cadres des transports publics

Crédibles
Attrayants
Collégiaux
Réseautés

Dans ce bulletin vous trouvez :

- ❑ Prolongation des CCT de CFF / CFF Cargo
- ❑ L'ACTP présente sur LinkedIn
- ❑ BLS: initiative «Diversité et inclusion»

Vos interlocuteurs à l' ACTP

Renseignements et informations	Siège administratif	Tél. 079 223 05 25	info@kvoev-actp.ch
	Questions juridiques de nos membres	Tél. 021 641 61 20	info.fr@cooprecht.ch
Comité central de l'ACTP	Président	Markus Spühler	markus.spuehler@kvoev-actp.ch
	Vice-président Retraité (e) s	Hans Schwab	Schwab.sonja@bluewin.ch
	Finances & relations OFT	Heidi Kalbfuss	adelheid.kalbfuss@gmx.ch
	Marketing, Communication & RP	Heinz Wiggenhauser	heinz.wiggenhauser@kvoev-actp.ch
	Politique sociale, Partenariat BLS, CT CO	Markus Spühler p.i.	markus.spuehler@kvoev-actp.ch
	Partenariat SOB	Heinz Wiggenhauser	heinz.wiggenhauser@kvoev-actp.ch
	Délégué Gdl / Adl (jusqu'au 31.12.24)	Dr. Hans Meiner	mmeiner@hispeed.ch
Présidents des groupes régionaux	Suisse Romande / Valais	Nicolas Steinmann	nicolas.steinmann@kvoev-actp.ch
	Plateau / Jura	René Knubel	rene.knubel@kvoev-actp.ch
	Suisse centrale, nord-ouest, Tessin	Bettina Fuchs	bettina.fuchs@sbb.ch
	Zurich / Suisse occidentale	Markus Spühler	markus.spuehler@kvoev-actp.ch

Chères et chers collègues,

Un grand merci pour votre engagement dans notre campagne «Les membres recrutent des membres»

Grâce à vos efforts, la seconde campagne de recrutement a de nouveau permis à l'ACTP de gagner un grand nombre de nouveaux membres. Un immense merci à toutes et tous!

Enquête auprès du personnel CFF 2024 : record absolu pour la motivation du personnel

La tendance positive de ces dernières années se poursuit. La motivation du personnel, qui est l'un des objectifs du groupe, augmente d'un point par rapport à 2023, pour s'établir au niveau jamais égalé de 80 points. La satisfaction au travail atteint également un niveau record avec 73 points. L'attachement à l'entreprise (Commitment) s'élève à 85 points (+1 point) et la contribution personnelle à la réalisation des objectifs du groupe reste stable (83 points). Retrouvez tous les détails dans notre article.

CFF Grandes lignes : la Confédération compense partiellement les pertes dues à la pandémie de coronavirus

Au cours de la session d'automne, le Conseil national et le Conseil des États ont convenu d'un apport de capital de 850 millions de francs en faveur des CFF, soit 300 millions de moins que le montant demandé par le Conseil fédéral. Cette somme permet de compenser en partie seulement les pertes s'élevant à 1,15 milliard de francs, que les CFF ont subies entre 2020 et 2022 pendant la pandémie de coronavirus du fait du maintien du trafic grandes lignes.

Le montant de 1,15 milliard de francs demandé par le Conseil fédéral faisait partie d'un plan équilibré et négocié par l'administration fédérale et les CFF, comportant différentes mesures pour garantir le financement des CFF. Il prévoyait également des mesures d'économies aux CFF. L'entreprise a en effet mis au point un programme d'économies de près de 4,4 milliards de francs, destiné à stabiliser sa situation financière d'ici à 2030.

Prolongation des CCT des CFF et de CFF Cargo

Les CFF et les associations du personnel prolongent les conventions collectives de travail jusqu'à fin 2028. Les CCT des CFF et de CFF Cargo sont prolongées jusqu'à fin 2028. Les CFF et la communauté de négociation composée de l'ACTP, du SEV, de transfair et du VSLF se félicitent d'être parvenus à un accord concernant la prolongation des deux CCT après des négociations soutenues fondées sur des points de vue divergents.

Joyeuses fêtes



En cette fin d'année, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes en compagnie de vos proches et de profiter de quelques moments de repos et de détente. Je vous souhaite d'ores et déjà une excellente nouvelle année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite dans tous les projets que vous entreprendrez.

Je vous remercie sincèrement de votre fidélité. Toute l'équipe se réjouit de vous accompagner

tout au long de l'année qui se profile. Rendez-vous en 2025 pour de nouveaux partages.

Prenez soin de vous!



Meilleures salutations

Markus Spühler

Président de l'Association des cadres des transports publics ACTP

Contenu

1.	Prochaines manifestations d'information et de réseautage	5
2.	Rétrospective à la manifestation « Crise du Gothard » du groupement régional Romandie / Valais	5
3.	L'ACTP présente sur LinkedIn: un succès éclatant	6
4.	Prolongation des CCT de CFF SA et CFF Cargo SA jusqu'à fin 2028	7
5.	Loi BLS: le Grand Conseil corrige la trajectoire du gouvernement bernois	7
6.	FS/CFF: renouvellement de leur coopération pour les liaisons Italie-Suisse	9
7.	Les CFF prolongent le contrat de maintenance pour leur réseau de données	10
8.	Distinction 4 étoiles pour la Zentralbahn	11
9.	Coûts élevés, utilité insuffisante	11
10.	CFF Cargo: stratégie offensive – réorganisation et aide fédérale	12
11.	Modernisation des trains pendulaires InterCity des CFF	13
12.	Aperçu des résultats de l'enquête auprès du personnel CFF 2024	14
13.	Adaptation de différents crédits pour l'aménagement ferroviaire	15
14.	Le transport de marchandises en Suisse a diminué de 6% en 2023	16
15.	BLS: initiative «Diversité et inclusion»	16
16.	Management: poser les bonnes priorités et déléguer de manière efficace	17
17.	Bahn25 portera sur le transport de marchandises en Suisse et en Europe	20
18.	De délicieux chocolats à offrir pour la Saint-Nicolas ou à Noël	21
19.	Formation continue: cours et webinaires 2024 de notre partenaire «Angestellte Schweiz»	21
20.	Les prestations pour nos membres – valent votre argent	22
21.	Mentions légales et des informations importantes	23
22.	L'ACTP en un coup d'œil	24

1. Prochaines manifestations d'information et de réseautage

Groupe régional Zurich / Suisse orientale

Mardi
8 avril 2025



Assemblée des membres du groupe

(en allemand)

CFF Westlink, Vulkanplatz 11/17,
Zurich

De plus amples informations suivront

Manifestation AD 2025

Mercredi
4 juin 2025



« Les défis de la gestion de la flotte des véhicules ferroviaires de CFF Infrastructure » (en allemand)

Intervenant : **Michel Godinat, CFF Infrastructure**

SBB WylerPark, Wylerstrasse 123, 3014
Berne

De plus amples informations suivront.
Réservez d'ores et déjà la date !

D'autres manifestations sont actuellement en préparation. Vous pouvez aussi à tout moment consulter le calendrier actualisé [à la rubrique Manifestations de notre site Internet](#).

2. Rétrospective à la manifestation « Crise du Gothard » du groupement régional Romandie / Valais

La dernière manifestation Cuvée 2024 du groupement régional Romandie / Valais de l'ACTP qui avait lieu à Renens le 14 novembre a plongé la soixantaine de participants dans les profondeurs du tunnel de base du Gothard.

Elmar Burgener, responsable de la gestion de l'exploitation chez CFF infrastructure, a présenté la cellule de crise mise en place après le déraillement d'un train marchandises dans le plus long tunnel ferroviaire du monde en août 2023.

Images impressionnantes, mais aussi explications claires et précises de l'organisation mise en place pour réparer l'infrastructure impactée sur un tronçon de 7 km ainsi qu'une grande partie de la station multifonction de Faido, là où une partie du train est allée percuter la porte de séparation entre les deux tubes ferroviaires.

Après 13 mois d'intenses travaux et plusieurs étapes de remise en service partielle, le tunnel de base du Gothard était complètement remis en service le 2 septembre 2024. Les clés de la réussite de cette opération de grande envergure :

- ❑ Une répartition des responsabilités claire entre les différents organes de crise ;
- ❑ Un cheminement direct et simple dans les organes de décision ;
- ❑ L'implication des détenteurs des connaissances ayant œuvrés à la construction et à la mise en service de cet ouvrage titanesque ;
- ❑ Une bonne et étroite collaboration avec l'Office fédéral des transports.



⇒ *Bravo aux équipes pour leur engagement à cette opération unique* 

Vous trouvez la présentation d'Elmar Burgener avec quelques photos d'animation et le vidéo de sa présentation sur [notre site web ici](#).

3. L'ACTP présente sur LinkedIn: un succès éclatant

Depuis le début de l'année 2024, nous sommes présents sur LinkedIn. Nous nous réjouissons de voir notre communauté grandir progressivement, signe que nos contenus suscitent un vif intérêt.



Neutres et transparents, nos articles traitent de thèmes liés à l'actualité des transports publics et abordent les défis auxquels la branche est confrontée. Nous misons sur un dialogue ouvert et sincère avec toutes les personnes intéressées par nos contenus.

LinkedIn est une plate-forme formidable qui nous permet à la fois d'informer nos membres de manière directe et régulière et de toucher une audience plus large.

Pourquoi suivre notre compte?

En suivant notre compte LinkedIn, vous profitez des toutes dernières informations et découvrez des choses passionnantes sur les transports publics. Que vous soyez un·e expert·e de la branche ou que vous souhaitiez simplement être au fait des évolutions du secteur, notre compte vous permettra d'enrichir vos connaissances par des contenus de qualité. Connectez-vous à de nombreux autres professionnels et ne manquez plus aucun article sur les transports publics!

Comment trouver l'ACTP sur LinkedIn?

Il suffit d'avoir son propre compte gratuit sur [LinkedIn](#), puis de cliquer sur le lien ci-dessous:

<https://www.linkedin.com/company/kvoev/>

Suivez-nous et rejoignez la communauté en plein essor de l'Association des cadres des transports publics (ACTP).

Nous serions ravis de vous compter parmi nous!



4. Prolongation des CCT de CFF SA et CFF Cargo SA jusqu'à fin 2028

Les conventions collectives de travail (CCT) actuelles des CFF et de CFF Cargo sont prolongées jusqu'à fin 2028. Les CFF et la communauté de négociation composée du SEV, de transfair, du VSLF et de l'ACTP sont parvenus à un accord concernant la prolongation des CCT après des négociations soutenues fondées sur des points de vue divergents.



En prolongeant les CCT jusqu'à fin 2028, les CFF continuent d'offrir à leur personnel des conditions d'emploi intéressantes et compétitives, ce qui répond à un souhait majeur des CFF et de la communauté de négociation. Vu la situation complexe sur le marché du travail et les défis financiers actuels, les CFF et la communauté de négociation reprendront les négociations début 2025. Il s'agira notamment de développer davantage les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR*).

* Explications concernant les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR)

Les BAR relèvent de la responsabilité des divisions. Elles règlent des conditions particulières en matière de temps de travail pour certaines catégories de personnel. L'objectif est de faire évoluer ces réglementations afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des collaboratrices et des collaborateurs et des CFF.

5. Loi BLS: le Grand Conseil corrige la trajectoire du gouvernement bernois

La loi BLS redéfinit la participation du canton de Berne à l'entreprise ferroviaire. Le Parlement a accepté en grande partie les modifications de la Commission de gestion.

Le Grand Conseil bernois a adopté en première lecture la loi BLS à la quasi-unanimité. Cette loi définit la participation du canton à l'entreprise ferroviaire. Les modifications proposées par la Commission de gestion (CdG) ont remporté une forte adhésion au Parlement.

Le Parlement cantonal a adopté la loi à 151 voix pour et 3 abstentions. Le gouvernement doit désormais se pencher à nouveau sur les textes. Le Parlement souhaite ensuite réexaminer la loi

en deuxième lecture. À ce stade, les discussions devraient porter sur la fourchette du montant de la participation cantonale et la manière dont elle doit être déterminée dans la loi.

La loi que le Grand Conseil vient d'adopter demande au canton de s'engager à exploiter toutes les possibilités que lui offre le droit des sociétés anonymes en sa qualité d'actionnaire majoritaire et à préciser ses objectifs.

Par ailleurs, le BLS ne doit être autorisé à opérer dans d'autres domaines d'activités qu'à la condition que ces derniers soient liés à son cœur de métier. Les autres missions doivent être transférées aux filiales.

Le Grand Conseil a également enrichi la loi d'un article, dans lequel sont ancrés les devoirs de coopération du BLS vis-à-vis de ses organes compétents. Le Conseil-exécutif est désormais tenu d'informer ces organes de tout événement de grande portée.

En outre, la loi doit définir l'indemnisation de la direction du BLS, éviter les distorsions de la concurrence et prévenir les conflits d'intérêts.

Les participations cantonales impérativement régies par une loi

En juillet, la CdG avait exigé que la loi BLS soit précisée. Elle estimait que plusieurs points devaient être améliorés. La loi proposée par le gouvernement serait «trop vague» et constituerait «une occasion manquée», selon les propos tenus la semaine dernière par Samuel Leuenberger (SVP), porte-parole de la CdG, lors des débats d'entrée en matière.

La Constitution du canton prévoit que les participations cantonales significatives soient régies par une loi. Or, il n'en existe aucune à ce jour pour les participations du canton à BLS SA et BLS Netz AG. Le Conseil-exécutif avait soumis la loi BLS au mois d'avril.

Le canton de Berne est l'actionnaire majoritaire de BLS SA avec près de 56% suivi de la Confédération avec une participation de près de 22%, ainsi que d'autres cantons, communes et entreprises privées.

Les actions de BLS SA sont cotées hors bourse.

Le canton détient une participation de 16,5% dans BLS Netz AG. Les autres actions sont détenues par la Confédération, actionnaire majoritaire, le BLS et les CFF.



6. FS/CFF: renouvellement de leur coopération pour les liaisons Italie–Suisse

Trenitalia (Gruppo FS Italiane) et les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) renouvellent leur coopération et proposent de nouvelles liaisons euroCity entre l'Italie et la Suisse dès 2026.

Le 8 novembre 2024, à la gare de Milano Centrale, les deux entreprises ont signé le renouvellement de l'accord de coopération qui les lie, prolongeant ainsi leur collaboration pluriannuelle. Ce partenariat entre Trenitalia et les CFF est un succès, si l'on considère les déjà 30 millions de personnes qui ont voyagé entre l'Italie et la Suisse depuis 2009, date à laquelle la coopération entre les deux compagnies ferroviaires est devenue effective.

L'accord a été signé par Luigi Corradi, CEO de Trenitalia, et Véronique Stephan, responsable Marché Voyageurs des CFF.

Dans le cadre du nouvel accord, Trenitalia et les CFF ont l'intention d'offrir des trains supplémentaires, en plus des 40 trains qui circulent quotidiennement entre l'Italie et la Suisse. Les deux entreprises préparent l'introduction, en 2026, d'une ligne supplémentaire entre Zurich, Milan et Venise et de nouveaux trains directs de Zurich vers Florence et Livourne et inversement. En février 2024, les CFF ont commandé cinq nouveaux trains Giruno, dont quatre seront utilisés pour réaliser l'extension de l'offre désormais officielle entre la Suisse et l'Italie. Ces trains viendront s'ajouter aux 29 véhicules déjà en circulation aujourd'hui et aux sept autres commandés en 2022.

Un modèle couronné de succès

Privilégier le train pour voyager en Europe n'est pas seulement écologique et confortable. C'est aussi un choix de plus en plus populaire. En 2023, par exemple, 2,4 millions de personnes ont voyagé en train entre la Suisse et l'Italie.

Une flotte modernisée et une nouvelle marque favorisant le développement durable



Premier train à avoir bénéficié de la modernisation, le Trenitalia ETR 610 004 a été présenté au public le 8 novembre 2024 à Milano Centrale. Photo : Hartmeier

La signature de l'accord a également été l'occasion de présenter la nouvelle marque euroCity et les trains de Trenitalia modernisés, équipés de sièges recouverts d'un tissu entièrement fabriqué à partir de plastiques recyclés, proposant de nouveaux services et arborant une ligne mise au goût du jour. Parmi les couleurs utilisées rappelant les drapeaux des deux pays, le vert est la couleur distinctive de la marque: il est utilisé pour le logo, mais aussi pour de nombreux autres éléments à l'intérieur des voitures. Le vert rappelle également le thème de la durabilité, puisque le train est le moyen de transport le plus durable pour se rendre en Suisse.

Trenitalia a dévoilé la première rame ETR 610 modernisée, circulant sous les couleurs d'euroCity entre la Suisse et l'Italie. À partir de 2026, l'ensemble de la flotte ETR 610 de Trenitalia sera

modernisée, avec un nouveau design, de nouvelles housses de sièges produites à partir de matériaux recyclés, le WiFi et des prises pour les vélos électriques. Les voitures-restaurants bénéficieront également de la coopération entre les deux entreprises ferroviaires, ce qui permettra d'assurer un service de qualité uniforme sur l'ensemble de la flotte circulant entre l'Italie et la Suisse. Depuis le 9 novembre 2024, la société Elvetino propose ses services de restauration à bord des voitures-restaurants des trains ETR 610 de Trenitalia.

7. Les CFF prolongent le contrat de maintenance pour leur réseau de données

Le réseau de données des CFF doit rester opérationnel encore cinq ans. Nokia assurera la maintenance après avoir remporté le contrat d'une valeur de 77 millions de francs.

Les CFF ont prolongé de cinq ans le contrat de maintenance pour leur réseau de données. Le marché a été adjudgé de gré à gré à Nokia Solutions and Networks Suisse, comme on peut le lire sur la plate-forme Simap. Le montant de l'adjudication a été augmenté de 77 millions de francs.

Le contrat de maintenance est effectif depuis novembre 2015. Selon les explications fournies par les CFF sur Simap, le montant de l'adjudication sera utilisé entièrement avant l'expiration de la durée du contrat, du fait d'extensions et d'achats de prestations, qui n'avaient pas été identifiés au moment de l'appel d'offres initial. Les CFF précisent également que, pour maintenir le cycle de vie prévu, le montant de l'adjudication est augmenté et que le marché est adjudgé de gré à gré à Nokia.

Les CFF ont d'ores et déjà annoncé que l'acquisition d'une solution de remplacement pour le réseau de données était en préparation. L'appel d'offres public correspondant devrait être publié en 2025.

Un réseau de données pour 33 000 collaboratrices et collaborateurs

Siegfried Schmidt, Lead Assessor de la Swiss Association for Quality (à gauche) et Michael Schürch, directeur de la Zentralbahn.

Les données principales concernant le réseau de données des CFF ont été publiées dans un appel d'offres il y a trois ans. À l'époque, les chemins de fer nationaux employaient du personnel externe pour

les migrations, les développements nécessaires et l'exploitation du réseau. Il s'agit d'une infrastructure globale de sécurité et de réseau multi-vendor, basée sur une solution MPLS et xWDM moderne. Le réseau de données est utilisé par près de 33 000 collaboratrices et collaborateurs répartis dans plus de 100 catégories professionnelles.

À l'origine, des contrats de location de services avaient été adjudgés à Nokia, mais aussi à Netcloud, Onway et Spie ICS pour venir en soutien des 100 collaboratrices et collaborateurs des CFF impliqués dans le projet. Le contrat, encore effectif deux ans, présente une valeur totale maximale de 133 millions de francs.

8. Distinction 4 étoiles pour la Zentralbahn

Le 5 novembre 2024, la Zentralbahn a obtenu la certification «Recognized by EFQM» niveau 4 étoiles de la Fondation européenne pour la gestion de la qualité (EFQM).



S. Schmidt de la Swiss Association for Quality (à gauche) et Michael Schürch, directeur de la Zentralbahn.

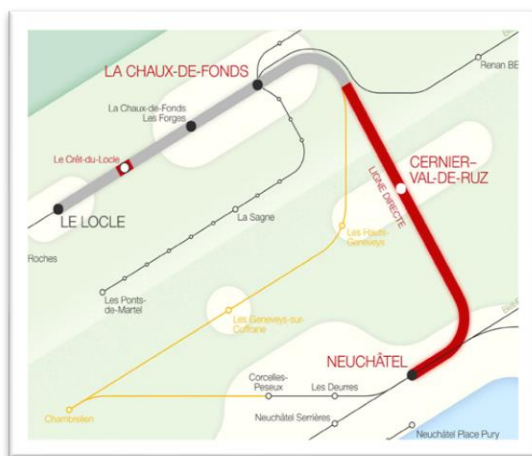
La Zentralbahn mise sur une approche globale de gestion, couvrant les aspects financiers, écologiques et éthiques. À cet effet, l'entreprise applique le modèle EFQM. Celui-ci est utilisé comme outil complet pour optimiser les performances de l'entreprise et mettre en œuvre sa vision de se positionner comme le fleuron du chemin de fer en Suisse.

Michael Schürch, directeur de la Zentralbahn, explique: «L'amélioration continue nous permet de nous approcher pas à pas de notre objectif. Le modèle EFQM englobe tous les domaines déterminants, de la direction et la stratégie aux résultats, en passant par les processus. Il nous aide à faire progresser l'entreprise dans son ensemble, au lieu de nous concentrer uniquement sur certains domaines.»

Cette récompense est un jalon important, qui montre toutefois que des optimisations de processus et innovations supplémentaires seront encore nécessaires dans les prochains mois pour pouvoir offrir le meilleur service possible. L'heure est à présent à l'analyse détaillée du rapport et à l'élaboration des mesures correspondantes.

9. Coûts élevés, utilité insuffisante

Des spécialistes remettent en question le projet à un milliard dans le Jura neuchâtelois



Nouvelle ligne, tunnel indiqué en rouge

Les conclusions d'une analyse portant sur le projet de nouvelle ligne CFF entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ne sont pas encourageantes. Une meilleure option serait envisageable.

Le projet prévoit la construction d'une ligne ferroviaire de 16 kilomètres de long. Les trains seront amenés à circuler sur des pentes raides (jusqu'à 50%) à une vitesse de pleine voie élevée (pouvant atteindre 130 km/h), ce qui représente une première en Suisse.

La Suisse investit actuellement 3 milliards de francs dans son réseau ferroviaire via différents projets.

Pourtant, des voix s'élèvent dans la branche des transports publics, lesquelles critiquent l'utilité de certains projets. En substance, la Suisse prévoirait des aménagements trop coûteux, assortis de coûts induits trop élevés.

Monika Ribar et Vincent Ducrot, respectivement Présidente et CEO des CFF, plaident en faveur d'une remise en question des tabous. Ils demandent que les sommes engagées soient investies là où elles profiteront au plus grand nombre de voyageuses et de voyageurs.

Le canton de Neuchâtel, quant à lui, ne partage pas ce point de vue. La nouvelle ligne directe est censée dynamiser les transports publics dans la région. Estimé à environ 1,38 milliard de francs, le financement est assuré par la Confédération, avec une participation cantonale pour la construction de la gare de Cernier.

Le communiqué de presse des CFF au sujet de la controverse est disponible [ici](#).

10. CFF Cargo: stratégie offensive – réorganisation et aide fédérale

Avec le projet de réorganisation «G-ensis», CFF Cargo entend garantir des processus plus efficaces et réduire ses coûts de 60 millions de francs par an. Par ailleurs, le Parlement débat actuellement de la révision de la Loi sur le transport de marchandises, selon laquelle les contributions d'exploitation versées aux prestataires du trafic par wagons isolés (TWI) en Suisse, soit principalement CFF Cargo, devraient être limitées à huit ans.

Pour la période de 2026 à 2029, 260 millions de francs sont prévus au budget à cette fin, soit près de 65 millions de francs par an. De plus, le Conseil fédéral veut soutenir l'introduction de l'attelage automatique numérique (DAC) de 2026 à 2032 par des subventions à hauteur de 180 millions de francs. Dès 2026 et pour une durée illimitée, il est prévu d'augmenter le montant annuel des contributions de transbordement et de chargement versées aux exploitants d'installations correspondantes de 25 à 50 millions de francs. À cela viennent s'ajouter tous les ans au plus 10 millions de francs (au lieu de 6) destinés aux coûts non couverts des offres en trafic marchandises commandées par les cantons. Toutes ces aides doivent être financées par la part de la Confédération issues des recettes de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP), qui seraient sinon versées au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Le Conseil des États a largement suivi le Conseil fédéral le 24 septembre dernier, mais le Conseil national doit encore statuer en décembre.

Vers l'autonomie financière de CFF Cargo

Le Conseil fédéral n'a pas l'intention d'indemniser le TWI indéfiniment en tant que service public. Il envisage plutôt de financer sa transformation afin de le rendre apte à réinvestir. Selon le point de vue prédominant au cours des débats d'entrée en matière au Conseil des États, il ne serait pas possible d'exploiter le TWI de manière financièrement autonome. Le système ne pouvait pas fonctionner sans subventions. Certes très positives, les contributions d'exploitation ne sont toutefois prévues que pour une phase transitoire. Par le passé, CFF Cargo a déjà tenté à plusieurs reprises d'amener le TWI à l'autonomie financière. Les diverses réorganisations n'ont malheureusement jamais été couronnées de succès.

Trois éléments pour un TWI apte à réinvestir

1. Partenariat avec la clientèle: il s'agit ici d'augmentations de prix transparentes et justifiées.
2. Changement de modèle de production: le modèle actuel doit faire l'objet d'optimisations visant à réduire les coûts.
3. Investissement dans la technologie: il manque 2,4 milliards d'investissements à CFF Cargo. Les premiers millions ont récemment été investis pour acquérir de nouvelles locomotives de ligne. Les investissements sont indispensables pour faire baisser les coûts d'exploitation.

CFF Cargo accuse tous les ans un déficit structurel. En d'autres termes, même lorsque tout fonctionne parfaitement, il manque 90 millions de francs de recettes. Les prix actuels ne couvrent pas les coûts de production de manière durable. La Confédération serait prête à continuer de financer le déficit jusqu'à ce que la Loi sur le transport de marchandises entre en vigueur, mais n'envisage aucune promotion durable de l'économie via le TWI.

Selon l'ACTP, CFF Cargo s'engage dans une voie très difficile, sans possibilité de retour en arrière. La situation initiale est extrêmement complexe. À force de réductions du personnel, de l'offre et de l'étendue des prestations de CFF Cargo, le risque est grand qu'une dimension fondamentale pour le trafic marchandises et la politique de transfert du trafic soit détruite.

Revendications de l'ACTP: impliquer les collaboratrices et collaborateurs dans la réorganisation.

L'ACTP demande à la direction de CFF Cargo de garantir que les collaboratrices et collaborateurs soient impliqués dans la réorganisation et que les objections légitimes qu'ils formuleront soient prises au sérieux comme venant de professionnels, de personnes connaissant parfaitement l'activité. Prendre au sérieux les connaissances et l'expérience des collaboratrices et collaborateurs ne peut qu'être bénéfique à CFF Cargo!

11. Modernisation des trains pendulaires InterCity des CFF

Le premier InterCity pendulaire (ICN) des CFF entièrement rénové a été présenté officiellement aux médias le 24 octobre 2024 aux ateliers d'Yverdon. L'ensemble des 44 rames sera modernisé d'ici 2031 et offrira à la clientèle de nombreuses améliorations en matière de technique et de confort.

Les CFF investissent dans le développement de leur flotte de trains grandes lignes



L'ICN RABDe 500 004 «Mani Matter» des CFF a été la première rame automotrice à bénéficier de la révision. Source: SBB CFF FFS

Les CFF façonnent la mobilité de demain et vont investir ces prochaines années près d'un milliard de francs tous les ans dans des trains neufs et modernisés, socle d'un chemin de fer moderne. En 2019, les CFF ont commencé à rénover entièrement les IC 2000, qui sont ainsi prêts à circuler les 20 prochaines années sur le réseau grandes lignes en Suisse. Avec 62 trains, les duplex TGL constituent la plus grande flotte du trafic grandes lignes des CFF. Ils ont remplacé différents véhicules plus anciens. Le duplex TGL fait aujourd'hui partie des trains les plus fiables des CFF et constitue le vaisseau amiral du

trafic grandes lignes. Les CFF entendent continuer à améliorer le confort de cette flotte pour leur clientèle. À cet effet, un premier prototype de bogie optimisé est en cours de réalisation avec Alstom. À l'issue de la phase de test, les CFF décideront si la transformation sera déployée à tous les véhicules. À plusieurs reprises, on a pu lire que les coûts de cette éventuelle transformation

s'élèveraient à 250 millions de francs. Cette information est erronée et purement spéculative. À l'heure actuelle, les CFF prévoient des coûts nettement inférieurs. En effet, une éventuelle transformation du bogie entraînerait à long terme une baisse des coûts d'entretien, car les travaux de maintenance seraient plus simples.

Surnommés les « trains d'Expo.02 », les 44 ICN des CFF ont été mis en service en 2001. Après avoir parcouru chacun près de huit millions de kilomètres, les 44 véhicules bénéficient aujourd'hui d'un programme complet de modernisation, qui leur permettra de circuler durant 20 nouvelles années.

Pour les clientes et clients, les améliorations en matière de confort sont nombreuses et comprennent notamment un concept d'éclairage repensé, une meilleure réception de téléphonie, un nouveau rembourrage des sièges, une nouvelle moquette et de nouvelles tables latérales avec prises intégrées. L'espace affaires et la voiture-restaurant sont équipés de nouvelles tables, et de nouveaux sièges également pour la voiture-restaurant. L'espace familles est réaménagé. De plus, des mesures sont mises en place pour renforcer l'efficacité énergétique. Des écrans LED haute résolution plus grands sont installés pour une meilleure information à la clientèle. Les toilettes ont droit elles aussi à un petit rafraîchissement, tandis que toutes les rames sont repeintes à l'extérieur. La technique n'est pas en reste avec la remise à neuf de différents composants tels que les bogies et les moteurs, ainsi que l'élimination des dépôts de corrosion.

Deux prototypes, puis une production en série

Les travaux de modernisation commencés en 2021 devraient se poursuivre jusqu'en 2031. Quelque 150 collaboratrices et collaborateurs des ateliers d'Yverdon participent à ce vaste projet. Les véhicules sont d'abord entièrement vidés avant d'être réaménagés. À l'issue d'une batterie de tests, l'exploitation commerciale du prototype du premier ICN modernisé devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Le deuxième devrait quitter les ateliers d'Yverdon au premier trimestre 2025. Les véhicules suivants seront rénovés en série, à un rythme d'environ sept à huit trains par an. Les CFF investissent un peu plus de 500 millions de francs dans cette modernisation.

12. Aperçu des résultats de l'enquête auprès du personnel CFF 2024

Un taux de participation toujours élevé

74% ou près des trois quarts des collaboratrices et collaborateurs des CFF ont participé à l'enquête 2024, soit autant que l'année dernière. Les résultats sont donc très représentatifs.

Un record absolu pour la motivation du personnel

La tendance positive de ces dernières années se poursuit. La motivation du personnel, qui est l'un des objectifs du groupe, augmente d'un point par rapport à 2023, pour s'établir au niveau jamais égalé de 80 points.

Avec 83 points, les supérieures et supérieurs directs obtiennent de nouveau une très bonne évaluation (+1 point par rapport à 2023). Ce chiffre montre que les collaboratrices et collaborateurs font confiance à leurs supérieures et supérieurs et les considèrent comme très compétents, même en période difficile. C'est d'autant plus réjouissant que les retours des cadres

sur la motivation du personnel sont pris en considération dans les résultats de l'unité supérieure. Ils ne le sont pas dans l'évaluation des équipes dont ils sont responsables.

Avec 63 points, la confiance accordée à la Direction du groupe se confirme. L'affirmation «La Direction du groupe communique ses décisions de façon claire et compréhensible» affiche une progression d'un point pour atteindre 65 points.

L'indice de l'énergie organisationnelle en légère hausse

L'énergie organisationnelle est l'ardeur avec laquelle les unités travaillent en vue d'atteindre des objectifs communs. Elle a augmenté d'un point pour s'établir à 69 points. Afin d'aider les cadres à interpréter les résultats de leur équipe et à définir des mesures d'amélioration, HR proposera des webinaires en janvier et février 2025.

Une situation de travail réjouissante

Tous les thèmes relatifs à la situation de travail se sont encore améliorés ou sont restés stables par rapport à 2023. On ne peut que s'en réjouir. La satisfaction vis-à-vis des conditions d'emploi (p. ex. salaire, vacances et prestations sociales) a augmenté d'un point par rapport à l'année dernière, atteignant 69 points. La tendance à la hausse de l'attractivité des CFF en tant qu'employeur semble donc se confirmer. En 2022, elle s'établissait à 65 points. Le poste de travail et les outils à disposition obtiennent également une meilleure note avec 72 points, soit deux de plus. Les collaboratrices et collaborateurs estiment que les CFF offrent des perspectives d'évolution intéressantes, puisqu'ils octroient cette année encore 74 points au développement du personnel, soit autant qu'en 2023. Si la qualité de l'environnement de travail (p. ex. la qualité de l'air) est en hausse d'un point, elle doit encore être améliorée (63 points). Les CFF vont continuer leurs efforts ciblés dans ce domaine, notamment sur les sites de la surface.

Gestion des changements

Les changements font partie du travail quotidien, et le personnel parvient à bien les gérer (69 points, soit un point de plus). L'affirmation «Je m'arrange des changements se produisant aux CFF» affiche un résultat en hausse, passant de 71 à 72 points. L'affirmation «Mon équipe est ouverte aux changements et y contribue activement» recueille quant à elle 72 points et reste donc stable par rapport à 2023.

13. Adaptation de différents crédits pour l'aménagement ferroviaire

Lors de sa réunion du 27 septembre 2024, le Conseil fédéral a augmenté les crédits des programmes d'aménagement ferroviaire afin de financer le renchérissement accumulé et la TVA. Les coûts finaux réels des aménagements ferroviaires décidés par le Parlement restent inchangés.

Les conventions entre la Confédération et les maîtres d'ouvrage chargés de la construction des grands projets d'aménagement ferroviaire datent parfois de plus de dix ans et ont été conclues au prix de l'époque, hors TVA, ce qui correspond à la procédure habituelle. Les crédits sont régulièrement adaptés dans le cadre d'un processus de routine afin de couvrir le renchérissement accumulé et la TVA.



Visualisation du projet de quai pour la voie 4 à la gare de Zurich Stadelhofen. Source: CFF

travaux.

Lors de sa réunion du 27 septembre 2024, le Conseil fédéral a augmenté les crédits d'engagement pour les étapes d'aménagement 2025 et 2035, le programme «Futur développement de l'infrastructure ferroviaire» (ZEB) et le corridor 4 mètres d'un total de 343,4 millions de francs. Cette adaptation ne modifie pas les coûts finaux réels des différents projets. Le financement est assuré par le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). L'Office fédéral des transports (OFT) fournit des informations sur l'avancement des programmes d'aménagement dans son rapport annuel sur l'avancement des

14. Le transport de marchandises en Suisse a diminué de 6% en 2023

En 2023, les prestations du transport de marchandises ont nettement diminué par rapport à l'année précédente, tant sur la route (-6,1%) que sur le rail (-5,7%).

Le trafic routier lourd a enregistré 15,5 milliards de tonnes-kilomètres, soit sa valeur la plus basse depuis 2007. Les prestations kilométriques des véhicules légers de transport de marchandises (voitures de livraison) sont en constante hausse et s'élevaient à 5,1 milliards de kilomètres en 2023. Ces informations sont tirées de la statistique du transport de marchandises établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

15. BLS: initiative «Diversité et inclusion»

Sous le titre «Nos collaboratrices et collaborateurs sont la clé de notre réussite», le BLS a lancé une initiative dérivée de la stratégie «BLS 2030+» visant à intégrer les perspectives des différentes personnes et à créer une culture d'appartenance.

L'initiative Diversité et inclusion (D&I) a commencé mi-2022 accompagnée de la devise «Nous sommes BLS». Elle s'articule autour de la roue de la diversité et de ses diverses dimensions (âge, origine ethnique/nationalité, sexe/identité de genre, etc.) Sur cette base et en tenant compte des indicateurs de l'entreprise, le BLS, en collaboration avec la Direction et des représentant·e·s du Conseil d'administration, a pu définir des objectifs liés à cette initiative (à l'horizon fin 2025).

L'accent est mis sur la volonté du BLS en tant qu'entreprise de refléter la structure de la société. Partant de ce postulat, des indicateurs clés de performance (ICP) ont été fixés afin d'évaluer la situation en présence ainsi que l'évolution de certains facteurs comme le pourcentage de femmes

cadres, la part des personnes de nationalité étrangère ou encore l'accessibilité des bâtiments de travail du BLS aux personnes à mobilité réduite. À cela viennent s'ajouter des éléments issus de l'enquête auprès du personnel (ICP relatifs à la culture d'entreprise) ainsi que l'objectif de communiquer de manière inclusive.

Une équipe centrale gère cette initiative autour de laquelle s'est créée une communauté de près de 300 collaboratrices et collaborateurs intéressés et engagés dans le domaine. Un événement pour la communauté a lieu chaque année.

Plusieurs Action Teams composées de collaboratrices et collaborateurs s'occupent de certaines dimensions de la roue de la diversité et en font la promotion au sein de l'entreprise (p. ex. le réseau de femmes qui organise tous les ans deux manifestations sur différents sujets).

Dans le cadre de la communauté, sur la base des travaux de l'équipe centrale ou par l'adhésion à diverses organisations, des mesures concrètes voient le jour, comme la sensibilisation des cadres par le biais de formations au thème des erreurs de perception ou la clarification d'éventuels postes d'intégration.

Retrouvez davantage d'informations à ce sujet sur le site Internet: bbs.ch/fr/unternehmen/jobs-und-karriere/diversitaet-und-inklusion.

L'ACTP considère cette initiative sur la diversité et l'inclusion comme prometteuse, notamment dans le contexte de la pénurie de personnel qualifié. Par ailleurs, le programme contient des approches encourageantes qui soutiennent le bien-être de tous les membres du personnel, contribuant ainsi à créer une bonne atmosphère de travail et incitant les collaboratrices et collaborateurs à rester plus longtemps au BLS.

16. Management: poser les bonnes priorités et déléguer de manière efficace

Votre rôle de cadre vous amène à déléguer certaines tâches. Commencez par identifier les priorités qui permettront de mener à bien les missions. Vous réduisez ainsi les conflits, les frustrations et les délais dépassés.

Manque de temps?

Votre collaboratrice ou collaborateur ne fournit pas toujours la prestation que vous auriez souhaitée. C'est dommage pour les deux parties. D'autant que trop souvent, on invoque hâtivement un manque de temps pour expliquer une contre-performance. Mais est-ce vraiment la réalité?

Les bonnes priorités?

1440, c'est le nombre de minutes dont chaque personne dispose au cours de sa journée de travail. Cela devrait permettre de réaliser de nombreuses choses, ou de les repousser à plus tard. Tout dépend en réalité des priorités que chacune et chacun décide de se fixer durant ces 1440 minutes.

C'est un aspect déterminant notamment lorsqu'il s'agit de déléguer des tâches ou même de définir les tâches que votre collaboratrice ou collaborateur doit réaliser en premier ou au contraire passer au second plan. En effet, si vous ne faites pas vous-même ces arbitrages et ne les lui communiquez pas, c'est votre collaboratrice ou collaborateur qui devra trancher.

Il se pourrait donc que le problème ne tienne pas au temps disponible. Parfois, c'est bien le cas, lorsque par exemple le service est en sous-effectif. Mais le plus souvent, il s'agit plutôt de priorités mal définies. Vous avez très certainement entendu plus d'une fois les différents arguments ci-dessous avancés pour expliquer qu'une tâche n'a pas encore été effectuée:

- Je ne savais pas que vous en aviez besoin tout de suite.
- La mission que vous m'avez confiée avant était elle aussi prioritaire. Je m'en suis donc occupé en premier.
- Je devais d'abord terminer d'autres tâches.
- Je n'avais pas compris que c'était urgent.
- C'est la prochaine chose sur ma liste.



Priorités non identifiées: 5 raisons

Nous voilà au cœur du dilemme. Puisque la personne ignorait complètement la priorité de la tâche à effectuer, elle était pour ainsi dire «contrainte» de la définir elle-même. La question des causes de cette ignorance se pose alors. On en dénombre 5 principales.

- Absence de priorisation à la base. Pour vous, en tant que cadre, toutes les tâches que vous déléguez sont urgentes ou prioritaires.
- Absence de définition des priorités. Vous oubliez de fixer des priorités claires pour les tâches que vous déléguez.
- Absence de communication des priorités. Au moment de confier la tâche, la priorité n'est pas clairement ou pas du tout communiquée à la collaboratrice ou au collaborateur.
- Absence de clarification de l'ordre des priorités. Il ne fait aucun doute que vous avez d'ores et déjà confié un certain nombre d'autres tâches à votre collaboratrice ou collaborateur. Sans oublier toutes les autres missions qui lui incombent par ailleurs. Dans pareils cas, il convient de procéder à une hiérarchisation des priorités.
- Absence de communication de modifications dans les priorités. Vous êtes vous-même amené-e à adapter vos priorités lorsque des facteurs extérieurs l'exigent. Malheureusement, il arrive fréquemment que l'on néglige de faire part de ces changements à l'équipe ou à la personne concernée.

En finir avec les conflits de priorités: 7 conseils pour y parvenir

La bonne nouvelle, c'est que les conflits et les frustrations liés aux priorités peuvent être résolus rapidement et sans trop de difficultés. Et cela dépend beaucoup de vous! Agissez à l'avenir de manière proactive, ne laissez aucune place pour le doute concernant les priorités.

Conseil n° 1: fixer les priorités

Remettez en question votre propre définition des priorités. Tout ce que vous considérez comme «urgent» ou «prioritaire» ne l'est pas obligatoirement. Posez-vous calmement les questions suivantes:

- De quelle tâche s'agit-il précisément?
- À quoi vont vous servir les résultats de cette tâche?
- Quand en avez-vous besoin?
- Si vous estimez que cette tâche est effectivement «urgente», quelles autres tâches devez-vous nécessairement replanifier? Est-ce que ce changement de plan est acceptable? Quelles pourraient en être les conséquences? Ou est-ce que l'«urgence» n'en est finalement pas une?

Conseil n° 2: marquer les différentes priorités

Indiquez de manière univoque quelles tâches ou quels sous-éléments d'une tâche ou d'un projet revêtent quelle priorité. Votre collaboratrice ou collaborateur doit pouvoir identifier rapidement et sans effort ce qui, pour vous, est «urgent», «important» ou «à faire dans la semaine». Ne vous contentez pas de le stipuler clairement lorsque vous attribuez une tâche à quelqu'un. Utilisez par exemple un code couleur pour matérialiser les différentes priorités.

Conseil n° 3: expliquer les différences

Votre collaboratrice ou collaborateur prend acte des priorités établies par vos soins. Toutefois, il est essentiel qu'il ou elle les comprenne pour mieux les respecter. Il arrive en effet parfois qu'une collaboratrice ou un collaborateur modifie les priorités parce qu'il ou elle évalue la situation différemment. Aussi devez-vous absolument communiquer les raisons qui ont motivé vos choix de priorités.

Conseil n° 4: établir une liste des priorités

Vos collaboratrices et collaborateurs travaillent en collaboration avec d'autres équipes. Votre personnel se voit donc confier des missions par d'autres services, même s'il ne s'agit que d'une réclamation d'un client «redirigée» au service concerné. Afin de prévenir tout conflit dans de telles situations, il est conseillé d'établir une liste de priorités.

Cette liste répertorie les tâches et processus de travail récurrents et leur affecte une priorité A, B ou C. Elle permet ainsi à vos collaboratrices et collaborateurs d'identifier eux-mêmes quelle tâche doit être réalisée dans quel délai.

Conseil n° 5: communiquer les nouvelles directives

Les situations évoluent: votre secteur d'activité traverse une crise, un de vos clients majeurs fait faillite, des services internes doivent fusionner, etc. Chaque changement peut affecter non seulement la nature des tâches à réaliser, mais aussi leur priorité.

Conseil n° 6: informer sans délai

Les priorités changent, cela fait partie du quotidien en entreprise. Établissez un organigramme de votre équipe qui vous permette d'identifier d'un seul coup d'œil

- les personnes à informer immédiatement,
- le moment opportun pour informer l'équipe,
- les personnes qui doivent avoir connaissance de la modification de la priorité en question,
- les personnes que ce changement n'affecte pas,
- la manière d'informer les personnes ou l'équipe: entretien individuel, réunion d'équipe, courriel, téléphone.

Conseil n° 7: éviter les changements trop fréquents

En votre qualité de cadre, vous avez souvent le pouvoir de décider s'il est nécessaire de modifier une priorité ou non. Dans certains cas, cela peut s'avérer inévitable, mais pas toujours. Aussi gardez-vous de modifier sans cesse les priorités des tâches déjà déléguées. Vous risquez de produire les effets négatifs ci-après.

- Frustration et démotivation
- Baisse de la productivité
- Confusion
- Mauvais résultats

17. Bahn25 portera sur le transport de marchandises en Suisse et en Europe

Le 16 mai 2025 aura lieu à Bâle la 2^e édition du congrès ferroviaire national, Bahn25, consacrée à l'« Avenir du transport de marchandises – pour la Suisse et l'Europe ».

Des leaders du monde ferroviaire d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse parleront des corridors de fret transalpins et de la numérisation dans le transport de marchandises.

Les discussions porteront sur les mégatendances et leur importance pour la logistique ferroviaire. L'avenir des corridors européens de transport de marchandises avec Bâle comme plaque tournante sera discuté par des représentants des entreprises ferroviaires de transport de marchandises et leurs clients ainsi que par des experts ferroviaires. Les innovations technologiques et la numérisation se situent dans le champ de tension entre la réglementation, le marché et l'harmonisation. La politique et l'administration prendront position à ce sujet.



Plus d'infos et le [programme avec la liste des intervenants](#) ici.

18. De délicieux chocolats à offrir pour la Saint-Nicolas ou à Noël



Nous avons le plaisir de pouvoir proposer à nos membres une nouvelle offre à prix spécial: Chocorange.

Chocorange propose à tous les passionné·e·s de chocolat ses délicieuses créations artisanales, fabriquées avec passion et amour. Les membres de l'ACTP bénéficient d'une remise spéciale sur l'un des produits faits maison, dans le respect de valeurs éthiques.

Les commandes se font auprès de Béat-Henri Alber, membre de l'ACTP, qui nous accorde une remise de 10%.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les produits, la distribution et la commande [*ici*](#).

19. Formation continue: cours et webinaires 2024 de notre partenaire «Angestellte Schweiz»

Actualisez vos connaissances et développez vos compétences spécifiques, sociales et/ou personnelles. Trouvez la formation qui vous convient dans l'offre actuelle de cours et de webinaires de notre partenaire «Angestellte Schweiz».

Un webinaire permet de transmettre l'essentiel sur un sujet particulier de manière concise, et vous pouvez même y participer à distance. Vous pouvez aussi opter pour des cours d'une demi-journée ou d'une journée, des conférences ou encore des cours intensifs sur plusieurs jours.



Consultez l'offre actuelle sur le site Internet <https://employes.ch/services/cours-et-formation-continue>.

Exemple de cours: **Efficace ET résilient dans le quotidien professionnel** (en allemand)

Nombreux sont celles et ceux qui en souffrent tout au long de leur parcours professionnel. Comment arrêter de tout repousser au lendemain?

Cours d'une journée le 11 mars 2025, de 09h00 à 16h30, à Olten, près de la gare

20. Les prestations pour nos membres – valent votre argent

Information détaillée et mises à jour continues sur <https://kvoev-actp.ch/fr/prestations>.

Protection juridique ACTP

- ❑ **Conseils et soutien gratuits** pour les membres de l'ACTP sur toutes les questions du droit du travail et des assurances sociales.

<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/conseil-juridique/>

Protection juridique privée

- ❑ **Coop Protection juridique MULTI**: Protection juridique circulation et privée, pour toute la famille vivant sous un même toit.

<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/protection-juridique-privée/>

Caisses-maladie

- ❑ **Conditions** avec des réductions de prime pour toute la famille pour l'assurance complémentaire.

- ❑ Nous recommandons **notre partenaire Atupri**. Seulement avec Atupri, vous pouvez même rester après votre 65ème anniversaire.



<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/caisse-maladie/atupri/>

Formation continue

- ❑ Développez vos compétences professionnelles, sociales et/ou personnelles, **augmentez ainsi votre employabilité**. Offres en collaboration avec notre partenaire Employés Suisse.



<https://employes.ch/offres/formation-continue/>

Mobilité

- ❑ **Rabais de base de 12%** pour **les voitures Volvo**, même plus avec les actions spéciales.



- ❑ Offre de flotte Audi MemberPlus: Les rabais pour **les voitures Audi**.



- ❑ Offre de flotte pour nos membres pour **les voitures Ford**.



<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/voitures/>

Assurances de chose

- ❑ **Zurich et Generali**: rabais de primes sur l'assurance ménage, responsabilité civile privée et voiture

- ❑ **Assurance voyages et loisirs** pour toute la famille valable dans le monde entier pour CHF 99 par an, en partenariat **avec l'EUROPÉENNE Assurances Voyages SA**.

<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/assurances/>

Banque CLER

- ❑ **Excellentes conditions** auprès de **la Banque CLER**.

<https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/produits-bancaire/>

Chocorange

- ❑ Chocorange propose à tous les passionné·e·s de chocolat ses délicieuses créations artisanales, fabriquées avec passion et amour.

<https://kvoev-actp.ch/dienstleistungen/chocorange/>



21. Mentions légales et des informations importantes

Éditeur

Association des cadres des transports publics ACTP
Case postale, 3001 Berne

Publication et envoi par courriel

dieXperten GmbH, 8812 Horgen

Expédition de la version imprimée

Prestation propre de l'ACTP

Rédaction

Heinz Wiggenhauser
Resp. marketing & communication
info@kvoev-actp.ch

Impression et envoi de la version imprimée

Haller + Jenzer AG, Berthoud

Envoi : Prestation propre de l'ACTP

Mise en page

Heinz Wiggenhauser
Marketing et communication ACTP

Traduction de la version française

UTS Uebersetzer Team Sarrebruck GmbH

Paraît quatre fois par an

Mutations



Merci de nous communiquer immédiatement **changement d'adresse, mise à la retraite, changements de vos coordonnées**, y inclus de votre **courriel**.

Utilisez tout simplement *le bouton* sur Internet ou envoyez-nous votre message par courrier postal à ACTP, case postale, 3001 Berne, ou par courriel à info@kvoev-actp.ch.

Démission de l'ACTP



Merci de prêter attention au fait que la démission de l'ACTP entraîne aussi la suppression du droit aux prestations et à toutes les réductions / à tous les rabais qui sont liés (p.ex. CPT, Zurich Connect, Assurance protection juridique Multi, etc.).

Retraite



Bientôt à la retraite ? Reste fidèle à l'ACTP - mêmes prestations mais cotisation réduite

Saviez-vous déjà que vous pouvez conserver, en tant que retraité, tous les avantages de l'affiliation – et ceci pour une cotisation de seulement frs. 66.- par année ? Cela correspond mensuellement plus ou moins au prix d'une bonne tasse de café !

22. L'ACTP en un coup d'œil

Qu'est-ce que c'est l'Association des cadres des transports publics ?

L'Association des cadres des transports publics (ACTP) est une politiquement indépendante, ouverte à tous les cadres, experts techniques et futurs cadres. Par experts techniques, nous entendons par exemple les chefs de projet, les acheteurs, les cadres et les collaborateurs technico-scientifiques, les collaborateurs IT, etc.



Que veut l'Association des cadres ? Comment j'en profite ?

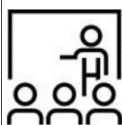
L'Association des cadres

- ❑ représente les intérêts de ses membres vis-à-vis des employeurs, en particulier ceux des cadres, et se diffère ainsi d'autres associations professionnelles.
- ❑ négocie des contrats collectifs de travail CCT avec les employeurs, et représente aussi les cadres avec contrats individuels de travail CO.
- ❑ crée des plateformes où les cadres et les décideurs des entreprises de transport se rencontrent et échangent – idéal de développer votre réseau.

L'adhésion que m'apporte-t-elle ?



Protection juridique gratuite pour toutes questions d'emploi, de droit du travail et des assurances sociales.



Des informations actuelles au sujet de transport, techniques, conduite. Nos manifestations offrent la possibilité d'élargir votre réseau avec des personnalités intéressantes.



Économisez de l'argent ! Les offres aux membres à des conditions spéciales.

Consultez notre [site web >prestations](#).

Comment m'inscrire ?



Inscrivez-vous facilement en ligne : <https://kvoev-actp.ch/fr/qualite-de-membre/devenirmembre/>, ou scannez le code QR.